2.2.1 Charges d'exploitation

Les principales charges d'exploitation sont définies dans le tableau 2.

Tableau 2 : valeurs des charges d'exploitation en fonction de l'usage du bâtiment

Catégorie	q _k (kN/m ²)	Q _k (kN)
A Logement		
Plancher	1,5	2
Balcon	2,5	2
Escalier	3,5	2
B Bureau		
Bureau	2,5	4
C Locaux publics		
C1 Locaux avec tables (écoles, restaurants, etc.)	2,5	3
C2 Locaux avec sièges fixes (théâtres, cinémas, etc.)	4	4
C3 Locaux sans obstacles à la circulation (musées, salles d'exposition, etc.)	4	4
C4 Locaux pour activités physiques (dancings, salles de gymnastique, etc.)	5	7
C5 Locaux susceptibles d'être surpeuplés (salles de concert, terrasses, etc.)	5	4.5
D Commerces		
D1 Commerces de détail courants	5	5
D2 Grands magasins	5	7
E Aires de stockage et locaux industriels		
El Surfaces de stockage (entrepôts, bibliothèques)	7,5	7
E2 Usage industriel	Cf. CCTP	
H Toitures		
Si pente ≤ 15 % + étanchéité	0,8*	1.5
Autres toitures	0	1.5
I Toitures accessibles		
Pour les usages des catégories A à D	Charges identiques à la catégorie de l'usage	
Si aménagement paysager	≥ 3	
q : charge uniformément répartie		

q : charge uniformément répartie

Q : charge ponctuelle

^(*) q_k sur une surface rectangulaire projetée (A x B) de 10 m² tel que 0.5 A/B \leq 2.